



Pour une véritable reconnaissance du travail Social et Médico-Social !

Nous observons depuis des dizaines d'années des dégradations dans nos conditions de travail, dans les conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes prises en charge que ce soit dans le monde du handicap, de la protection de l'enfance, de l'aide aux personnes en difficulté ou tout autre secteur social et médico-social en institution ou à domicile. Nous constatons depuis peu la fuite des travailleur.euse.s vers d'autres secteurs professionnels. Harassé.e.s, le sens de notre travail se perd dans les injonctions contradictoires du gouvernement et des financeurs, relayés par les employeurs, pour faire « toujours plus » avec des budgets largement insuffisants. Quel avenir pour nos métiers, notamment pour les jeunes professionnel.le.s et les étudiant.e.s qui vont arriver dans un secteur très dégradé ? Les moyens ne permettent plus de répondre à nos missions d'accompagnement pour lesquelles nous avons été formé.e.s et pour lesquelles nous nous investissons chaque jour.

Les équipes s'épuisent, l'engagement des professionnel.le.s ne suffit plus !

Participons massivement à cette journée pour nos emplois, nos salaires, nos conditions de travail et d'accueil des personnes accompagnées et le sens de nos métiers. Le gouvernement est responsable de cette situation qu'il se doit de régler très rapidement en octroyant notamment 183€ à tou.te.s les salarié.e.s et agent.e.s concerné.e.s.

Suite à l'appel national du Collectif du Travail Social en Lutte, les syndicats de Loire Atlantique CGT, FO Action Sociale et Services Publics et de Santé, FSU, Solidaires étudiant.e.s et Sud Santé Sociaux s'unissent pour exiger :

- La Revalorisation immédiate de 183 euros pour TOU.TE.S les agent.e.s et salarié.e.s du secteur social ou médico-social, du privé comme du public, quel que soit leur corps de métier.
- L'augmentation du point d'indice dans la Fonction Publique Hospitalière et dans TOUTES les conventions pour rattraper le gel des salaires qui s'opère depuis de nombreuses années.
- L'obligation faite à l'État de verser les moyens financiers à hauteur des besoins pour toutes les missions du travail social et médico-social.
- L'amélioration des conditions de travail pour un accompagnement de qualité.

Assemblée générale le 30 novembre à 17h

A la maison des syndicats (bâtiment central) pour préparer la mobilisation.

Le 7 Décembre 2021 GREVE NATIONALE

Salarié.e.s et étudiant.e.s du public et du privé !

- ➔ **ARIFTS 12h30** - « Pique-nique militant.e.s » et témoignages.
- ➔ **Préfecture 14h30** - Prises de parole - Départ du cortège.